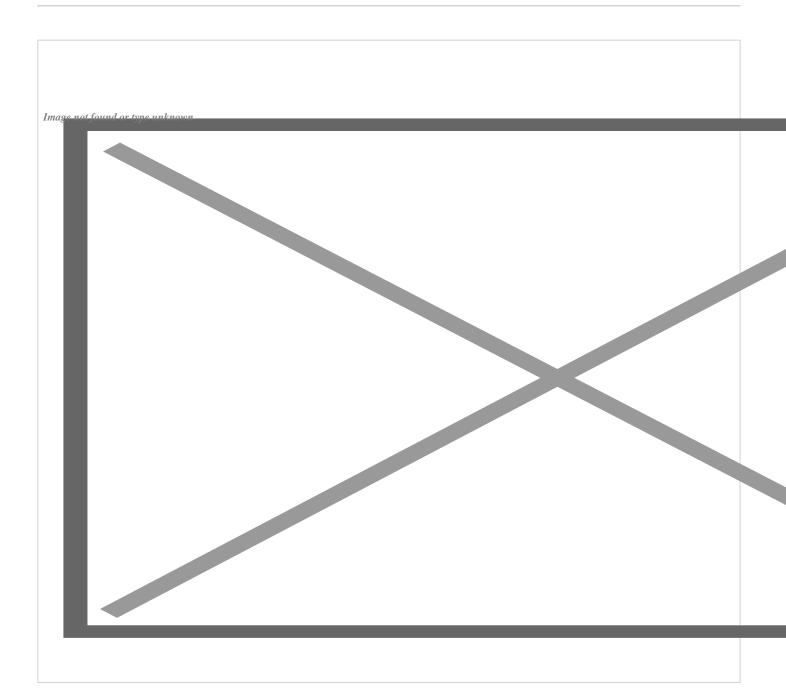
La Cour suprême rejette les accusations portées contre le Venezuela



Caracas, 17 août ((RHC) La Cour suprême de justice (TSJ) du Venezuela a rejeté aujourd'hui des accusations formulées par l'ex-procureur de la Cour pénale internationale (CPI), Fatou Bensouda, concernant des crimes qui auraient été commis dans le pays relevant de la compétence de cet organe.

Selon un communiqué publié par la Cour suprême, les appréciations de l'ancienne fonctionnaire se sont révélées subjectives car elles ne correspondaient ni à la réalité ni à la collaboration de l'État vénézuélien et de ses institutions à l'examen préliminaire mené par la CPI dans l'affaire concernant le pays sudaméricain.

Les autorités vénézuéliennes se sont même rendues auprès du Bureau du Procureur de la Cour pénale internationale afin d'y consigner tous les documents nécessaires à leur évaluation, sans que le président du bureau de douane ait procédé à une quelconque mise en demeure ou notification des faits analysés, a indiqué la plus haute instance judiciaire.

De même, les activités des institutions vénézuéliennes se sont avérées importantes, et diverses enquêtes sur les droits de l'homme ont été menées à bien afin de déterminer le non-respect des paramètres juridiques qui sous-tendent les fonctions policières et militaires, a souligné la Cour de justice.

Il a également réaffirmé l'engagement de travailler et de collaborer avec le nouveau procureur de la CPI, Karim Khan, pour fournir toutes les informations nécessaires à l'analyse préliminaire des plaintes déposées auprès de son bureau.

Auparavant, le ministère public vénézuélien avait rejeté les accusations formulées par l'ancienne procureure de la Cour pénale internationale, qui avait affirmé que la justice vénézuélienne ne faisait rien pour poursuivre et punir les auteurs présumés de crimes contre l'humanité.

Le procureur général Tarek William Saab a affirmé que les actes de l'ancienne fonctionnaire avaient été menés de manière unilatérale et sans tenir compte ni de la collaboration effective des autorités vénézuéliennes, ni des documents présentés sur l'activité incontestable d'enquête du ministère public et du pouvoir judiciaire.

SOURCE HISPANTV

 $\frac{https://www.radiohc.cu/fr/noticias/internacionales/267305-la-cour-supreme-rejette-les-accusations-portees-contre-le-venezuela$



Radio Habana Cuba